

béni et sanctifier aussi les offrandes de ses serviteurs et de recevoir les prières de tous les fidèles comme un encens spirituel en s'y montrant propice.

On présente ensuite à l'Évêque pour être bénits les vingt-cinq grains d'encens qui doivent brûler sur l'autel. Il récite pour cela l'oraison suivante :

Seigneur, Dieu tout-puissant, vous que la sainte milice des Anges environne avec un saint tremblement, et qu'elle sert d'une manière invisible et avec amour ; daignez regarder, bénir et sanctifier cet encens, afin que sa bonne odeur dissipe et éloigne de l'homme, qui est votre ouvrage et que votre Fils a racheté par son sang, toute langueur, toute infirmité, et les pièges du démon, de sorte qu'il ne soit jamais blessé par la morsure de l'inique serpent. Par le même Jésus-Christ, etc.

Avec ces grains d'encens bénits, l'Évêque forme lui-même cinq croix sur la table de l'autel : une au milieu, et les autres aux quatre coins.

Sur chacune de ces croix, il place des bougies formées aussi en croix, de manière à pouvoir être allumées par les quatre bouts.

Ces grains d'encens et ces bougies sont le symbole des vertus qui doivent embellir le cœur des chrétiens, en se consumant par le feu de la charité, et en répandant autour d'eux la bonne odeur de Jésus-Christ. C'est la première offrande que l'Évêque présente au Seigneur sur l'autel qu'il vient de consacrer ; les fidèles présents à cette mystérieuse cérémonie entreront dans l'esprit de l'Eglise, en offrant